

<http://www.snetap-fsu.fr/De-quoi-les-reformes-du-lycee-et-du-Bac-sont-elles-le-nom.html>



De quoi les réformes du lycée et du Bac sont-elles le nom ?

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : vendredi 16 février 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Ministre de l'Education nationale a présenté le 14 février 2018 sa réforme du baccalauréat. Sans surprise, il s'agit là de la mise en oeuvre des promesses présidentielles : un examen avec quatre épreuves terminales et la mise en place du contrôle continu. Dans un document remis à la presse il annonce également une réforme du lycée général et technologique d'ampleur, dans la précipitation, et sans dialogue social.

La transformation du baccalauréat en un diplôme complexe et maison

Par ce projet le baccalauréat se complexifie et devient un diplôme d'établissement.

Ainsi, il y aura désormais une série d'épreuves (des partiels tout au long des classes de 1ère et terminale), un contrôle continu et 5 épreuves terminales. Par le contrôle continu, le Ministre détruit le caractère national du diplôme. Par le système des partiels (véritable usine à gaz avec banque de sujets et correction anonyme...quelle réalité dans nos lycées agricoles ?), il reproduit un aspect du [CCF](#) : faire reposer l'examen (charge et coût) sur les établissements et donc les personnels...

Perseverare diabolicum

Cette réforme s'inscrit pleinement dans la logique de la réforme CHATEL : en niant le rôle des disciplines (en les excluant du tronc commun), en opposant les disciplines (et donc les collègues) les unes aux autres ; en créant un fossé entre des lycées de centre-ville qui proposeront toutes les spécialités et d'autres (dont les lycées agricoles) qui ne pourront en proposer que quelques unes.

Ce à quoi nous avons échappé

Mobilisé depuis le début de la mission MATHIOT, le Snetap-[FSU](#) et sa fédération la FSU, ont plaidé pour l'enseignement agricole public ne soit pas oublié et entendu dans les différents moments de la « concertation ». Certes le dialogue social n'a pas vraiment eu lieu mais nous avons été entendus sur quelques points : le renoncement à la semestrialisation (avec le risque pour nos statuts), la modularisation extrême et ce dès la classe de seconde.

Un enseignement agricole absent de toute la communication...comment l'interpréter ?

J.M. BLANQUER et P. MATHIOT avaient promis d'intégrer l'enseignement agricole dans leur réflexion ... dans la communication du 14 février dernier ou les documents de presse, il n'en est rien.

Quid du maintien de la voie technologique STAV ?

Si l'EAT apparaît dans les documents de l'Education Nationale, quid d'une identification dans l'enseignement agricole ?

Il faudra très rapidement des réponses claires sur le sujet !

Aller vite pour empêcher tout dialogue

Maintenant le Ministre de l'Education Nationale évoque une refonte des programmes pour la fin d'année ... comment cela peut-il être sérieusement envisageable ? Comment l'enseignement agricole compte-t-il s'emparer de ce chantier avec toujours un train de retard ?

Ce qui est certain, c'est que cette réforme bouclée à la hussarde est bien l'oeuvre de l'actuel gouvernement tant sur le fond que sur la forme.

De quoi les réformes du lycée et du Bac sont-elles le nom ?

Sur la forme : aller vite sans se préoccuper du dialogue social.

Sur le fond : renforcer l'autonomie des établissements, développer la compétition (entre établissements, entre disciplines) sans soucis d'égalité ou de justice sociale.

En quoi ce nouvel examen, ce nouveau lycée va-t-il permettre aux élèves de mieux réussir ? Et surtout de tous réussir ?

La FSU et ses syndicats dont le Snetap-FSU appellent les personnels à s'emparer du sujet, à débattre dans des assemblées générales d'établissement afin de continuer à s'opposer à ce projet inefficace et dangereux.